



République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de Troyes
Commune de La Vendue-Mignot

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 NOVEMBRE 2025

La réunion a débuté le 6 novembre 2025 à 20h00 sous la présidence du Maire, Madame ROUSSELOT Nicole.

Membres présents :

Monsieur BREMENT Jacques - 1er Adjoint
Monsieur LABART Jean-Jacques - Conseiller Municipal
Monsieur PIERRE Jean-Claude - Conseiller municipal
Madame RICHARD Marie-Line - Conseillère municipale
Madame ROUSSELOT Nicole - MAIRE
Madame SIMON Isabelle - Conseillère municipale
Monsieur VINCENT Samuel - 2nd Adjoint

Membres absents représentés :

Monsieur LOBJOIS Vincent - Conseiller municipal Pouvoir donné à M VINCENT Samuel - 2nd Adjoint
Monsieur RAPIAU Antoine - Conseiller municipal Pouvoir donné à M BREMENT Jacques - 1er
Adjoint

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame RICHARD Marie-Line

Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- - Approbation du Procès-Verbal du dernier Conseil Municipal en date du 25 septembre 2025
- 2025_32 - Délibération portant sur les Affouages 2025-2026
- 2025_33 - Délibération portant sur la convention d'occupation de la parcelle cadastrale B120 entre la commune et le SDDEA
- 2025_34 - Délibération portant sur l'acceptation du FPIC
- 2025_35 – Délibération portant sur le fonds de concours demandé à Troyes Champagne Métropole
- - Commissions et Réunions
- - Informations
- Questions diverses

- Approbation du Procès-Verbal du dernier Conseil Municipal en date du 25 septembre 2025

9 voix pour

2025_32 - Délibération portant sur les Affouages 2025-2026

Après un mois d'affichage, le Conseil Municipal arrête la liste des prenants part aux affouages à 20 affouagistes.

Pour les têtes de chênes, sous réserve de tirage au sort, 15 affouagistes.

Les Dizainiers désignés sont : J. Brément et M-L. Richard

Le tirage au sort aura lieu le mardi 02 décembre à 18h30 à la salle polyvalente.

Un courrier sera envoyé à chaque affouagiste.

9 voix pour

2025_33 - Délibération portant sur la convention d'occupation de la parcelle cadastrale B120 entre la commune et le SDDEA

Présentation par Madame le Maire, de la convention entre la commune et le SDDEA.

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'occupation de la parcelle B120 d'une surface de 3 240 m² située sur la RD1 à titre gratuit.

9 voix pour

2025_34 - Délibération portant sur l'acceptation du FPIC

Le FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et inter-communales)

Répartition :

60% pour Troyes Champagne Métropole

40% pour les 81 communes de TCM.

La somme versée à notre commune : 3 434.00 €

9 voix pour

- Commissions et Réunions

Jeudi 02 octobre : Réunion Communautaire TCM (Nicole Rousselot)

Lundi 06 octobre : Syndicat Départ SCOT (Jacques Brément)

Jeudi 09 octobre : Rencontre avec Mme Bourgoin information sur le territoire de notre commune (Nicole Rousselot)

Mardi 14 octobre : Assemblée Générale SDDEA (Jean-Jacques Labart)

Vendredi 17 octobre : Réunion AMF de l'Aube. Bureau et Comité directeur présidé par M. François Baroin (Hôtel de ville de Troyes)

Mardi 21 octobre : COPE Vallée Mogne, Seine et Barse (Jean-Jacques Labart)

Vendredi 24 octobre : Formation COFOR10, Risques incendies en forêt (Jean-Jacques Labart)

Mardi 28 octobre : Réunion du SIGF (Jean Jacques Labart)

Mardi 04 novembre : SDEA à Voué (J. Brément)

Jeudi 06 novembre : Réunion LORA Conseil Départemental (Isabelle Simon et N. Rousselot)

Lundi 27 novembre : Rencontre avec les futurs gardes champêtres de notre territoire. (Jacques Brément et Nicole Rousselot)

- Informations

- Pour les personnes qui le souhaitent, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur le site internet du Service Public.
- Noël de nos Ainés : Samedi 06 décembre à 15h
- Noël des enfants : Dimanche 07 décembre à 15h

2025_35 - Divers

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole incluant la commune de La Vendue Mignot comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération du conseil municipal n°2025_25 du 20 juin 2025, autorisant le maire ou son représentant à solliciter un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole,

Vu le projet de travaux de canalisation des eaux sur voirie communale, rue de la chambre au loup, d'un montant de 2265.00 euros TTC et 1888.00 euros HT,

Considérant la délibération de Troyes Champagne Métropole n°09 du 02 octobre 2025 portant attribution d'un fonds de concours à la commune de La Vendue Mignot d'un montant de 378.00 euros pour l'opération "Travaux de canalisation des eaux sur voirie communale, rue de la chambre au loup",

Considérant que le montant du fonds de concours sollicité n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DÉCIDE, à l'unanimité d'approver le fonds de concours d'un montant de 378.00 euros attribué par la communauté d'agglomération Troyes champagne Métropole en vue de participer au financement des travaux de canalisation des eaux sur voirie communale, rue de la chambre au loup,

AUTORISE, le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

9 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h25.

Madame RICHARD Marie-Line
Secrétaire de séance

Madame ROUSSELOT Nicole,
Maire